



Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations mars 2016

Mot de la mairesse

Bonjour,

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Monsieur Jacques Brisebois au poste de directeur général par intérim. Ce dernier cumule une trentaine d'années d'expérience dans le milieu municipal comme maire et comme directeur général. Bien qu'à sa retraite, il ne semble pas chômeur puisqu'il a accepté différents types de mandat dans des municipalités : remplacement à la direction générale, formation, coaching, etc. Nous l'accueillons chaudement parmi nous.

Je tiens à souligner le départ à la retraite de monsieur Frank Macias et le remercier au nom de la municipalité pour ses années de service ainsi que pour son travail fait avec professionnalisme. Apprécié de tous pour sa bonne humeur, sa disponibilité et son savoir-faire, Frank nous manquera. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie de retraité, nous savons qu'il a une longue liste d'activités à réaliser avec son épouse.

Plus que dans toute autre entreprise ou organisme, la gestion des ressources humaines et des relations de travail dans une municipalité s'avère d'une grande complexité. C'est tout un défi que doit relever la direction générale. Il est important pour les élus et les citoyens de comprendre que l'employeur de la municipalité est le conseil municipal : ce n'est pas la mairesse, ce n'est pas un conseiller ce sont les *élus en séance du conseil*. Le conseil prend les décisions et c'est la direction générale qui les exécute, qui a la charge de la gestion des opérations au quotidien. Dans notre municipalité, il existe depuis une dizaine d'années un mouvement de personnel dans des postes clés : direction générale et urbanisme. Cette situation qui perdure depuis des années donne une mauvaise image de notre municipalité.

C'est pourquoi, le conseil entend se donner les moyens pour régler ce problème complexe qui nuit au développement de notre municipalité. A la séance de conseil du 14 mars, il a été résolu d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec et à son Carrefour du Capital humain ce qui nous donnera accès à de nombreuses ressources en relations du travail et gestion des ressources humaines. De plus, M. Brisebois possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour établir un diagnostic de la situation et nous guider dans les correctifs à y apporter.

Je terminerai en remerciant tous nos employé(e)s et tout particulièrement les employé(e)s de bureau pour leur travail et leur précieuse collaboration des dernières semaines. On oublie trop souvent de dire combien nous les apprécions.

Je vous invite à la séance du conseil du 11 avril prochain. Le café est servi dès 18 h30. Au plaisir de vous y rencontrer.

Votre mairesse,

Céline Beauregard

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Faits saillants de la séance du conseil	2
Élection partielle	3
Réseau internet	4
Changez-d'air	
Programme d'aide couches	
Horticulture	5
Centre d'aide	
RiDR	
Vidéo La Macaza	6
Mot caché	
Bibliothèque	7
Services communautaires	
Conférence	8
L'âge d'or	
Calendrier des événements	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél: 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Date de tombée de la prochaine édition Info Municipale

15 avril

Merci de nous aider à vous offrir un bulletin de nouvelles.

Prochaine parution avril 2016

Si vous voulez partager un commentaire vous pouvez communiquer par courriel : info@munilamacaza.ca ou venir nous voir à la municipalité.



COMMUNIQUÉ

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

Voici en bref les points discutés et les résolutions qui ont été prises à cette séance :

Résolutions :

1. Achat de 4 billets pour le souper de la Fondation de l'hôpital à Rivière-Rouge;
2. Un appui fut donné à la Commission Scolaire Pierre-Neveu pour le maintien de la qualité et de l'efficacité du système d'éducation;
3. Adhésion de la municipalité à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'à leur service « Carrefour du Capital humain » service touchant les dimensions des ressources humaines;
4. Acceptation des recommandations du CCU pour les 3 demandes de dérogation mineures;
5. Nomination du procureur Jacques Beaudoin pour qu'il entreprenne les démarches judiciaires dans le dossier d'infraction 145-43-8000 ;
6. Rappel au travail des 2 employés saisonniers pour une période de 28 semaines :
Horticulture : Isabelle Hébert du 21 mars au 28 septembre 2016;
Urbanisme : Yves Séguin du 3 avril au 9 octobre 2016;
7. Demande d'aide financière au gouvernement provincial pour les travaux routiers de la prochaine année;
8. Demande d'aide auprès de Service Canada, pour l'embauche d'étudiants pour la prochaine saison estivale;
9. Achat, par le regroupement de l'UMQ, de chlorure liquide utilisé comme abat-poussière pour l'année 2016;
10. A la demande de la Société mutuelle de Prévention inc., il a été décrété une interdiction formelle d'entrer dans les espaces clos;
11. Demande d'aide financière pour l'organisation de la Fête nationale;
12. Contribution financière à Plein air Haute-Rouge pour l'organisation de la 5^e édition du Marathon Desjardins et pour les activités entourant la rivière;

Correspondances et points d'information:

1. L'enveloppe du programme RénoRégion étant épuisée suite aux nombreuses demandes reçues, on nous informe que le critère retenu pour l'acceptation des projets est le caractère d'urgence, ex : toiture qui coule, etc.;
2. Comme 2 années se sont écoulées, le mandat au CCU des 3 citoyens M. Michel Lambert, M. Yvon Desrochers et M. Joseph Kula prend fin. La municipalité les remercie pour leur assiduité et le très bon travail;
3. Une politique d'achat local sera préparée par notre directeur par intérim, M. Jacques Brisebois. Le conseil se penchera sur ce dossier au cours des prochaines semaines;
4. Le transport de bois sur le chemin du Lac-Chaud est terminé;
5. Le MTQ entend proposer une solution pour le pont Peiffer d'ici la fin du mois de mars et a confirmé que les travaux prévus pour le Pont couvert commencerait au printemps;
6. Suite à une demande d'un citoyen que la municipalité se prononce contre le registre d'armes d'épaule que le gouvernement provincial entend mettre en place et qu'il demande l'appui de la MRC et des autres municipalités, la mairesse précise qu'elle s'est informé auprès du C.A. de la MRC et qu'il soit trop tôt pour prendre une résolution à ce sujet. Le conseil municipal se penchera sur cette demande lors du prochain caucus. La mairesse propose aux citoyens qui sont contre d'aller sur internet et signer la pétition sur le sujet;
7. En ce qui concerne le dossier de « L'école », la mairesse a fait un résumé de la situation;
8. Suite à une intervention d'un conseiller, la mairesse fait le point sur le dossier de remboursement des dépenses d'avocat que la municipalité a fait à un élu. Elle mentionne qu'après vérification, la municipalité se doit de protéger ses élus lorsque les accusations portées sont faites parce que l'accusé occupe un poste de conseiller. À l'article 711.19.2, le Code municipal dit qu'une municipalité doit assumer la défense d'un élu dans les circonstances décrites et il y a jurisprudence qui vient préciser le sens à donner à l'expression "être en exercice de ses fonctions". En outre, à l'article 711.19.6, un conseil peut adopter un règlement, mais ceci, est pas une obligation;
9. Suite à une question posée à la séance du conseil du mois de février, voici les dépenses de 2015 versus celles prévues dans le budget de 2016 en ce qui a trait au déneigement :
En 2015 355 692\$
Pour 2016 381 340\$ Écart : 24 648\$
Cet écart s'explique :
 - a) l'embauche prévue de personnel au courant de l'année 2016, afin de nous préparer au remplacement de Sylvio qui prendra sa retraite;
 - b) Augmentation du contrat de déneigement pour le secteur du Lac Caché;
 - c) Augmentation du coût des dépenses dont les salaires;

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité

ÉLECTION PARTIELLE Le 8 Mai 2016

Compte tenu du décès du conseiller Jean-Marc Dubreuil en décembre dernier, une élection partielle doit être tenue pour pourvoir à son remplacement. Cette élection aura lieu le 8 mai prochain. Le Directeur général par intérim assumera la fonction de Président d'élection.

Les personnes intéressées à se porter candidat(e) doivent se procurer un formulaire de déclaration de candidature auprès du Président d'élection, au 53 rue des Pionniers, La Macaza.

Pour être candidat(e), certaines conditions doivent être remplies :

AU 23 MARS 2016 :

- Être une personne physique;
- Être de citoyenneté canadienne;
- Ne pas être sur la curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années;

ET

-Remplir une des deux conditions suivantes :

- 1) Être domicilié sur le territoire de la Municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 2) Être, depuis au moins douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité.

À LA DATE DU SCRUTIN, être majeur (18ans).

Avis : Nous avisons les électeurs non domiciliés qu'ils peuvent voter par correspondance.

De plus, la déclaration de candidature doit comprendre cinq signatures d'appui de personnes domiciliées sur le territoire de la Municipalité. La déclaration de candidature doit être déposée auprès du Président d'élection entre le 25 mars et le 8 avril 2016 16 h30.

L'élection est un exercice important de la démocratie. Elle doit être envisagée avec beaucoup de respect visant de bien desservir l'intérêt collectif.

Voici le tableau des dates importantes à retenir :

29 mars	Les personnes intéressées à se présenter comme candidat ou candidate peuvent à compter de ce jour, présenter leur candidature. Pour ce faire, ils doivent présenter le formulaire dûment rempli au Président d'élection. Pour plus de détails, veuillez contacter le Président d'Élection.
8 avril	Dernier jour pour déposer sa candidature.
16avril	Dernier jour pour les propriétaires non résident pour transmettre une demande d'inscription sur la liste électoral. S'il y a plus d'un propriétaire, ils doivent désigner celui qui aura le droit d'être inscrit sur la liste électoral.
16 avril	Commission de révision de la liste électoral. Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électoral, vous pouvez faire la demande d'inscription. Vous pouvez également faire radier une inscription. Au cours des jours précédents, un avis sera envoyé à chaque résidence afin de vous informer des noms inscrits en regard de cette adresse.
28 avril	Envoi des bulletins de vote aux personnes qui votent par correspondance
1^{er} mai	Vote par anticipation (Hôtel de Ville)
6 mai	Dernier jour pour recevoir les bulletins de vote par correspondance
8 mai	Jour de vote à l'Hôtel de Ville
13 mai	Proclamation du candidat élu

Bienvenue à toutes et à tous.

Jacques Brisebois, président d'élection.

RÉSEAU INTERNET

Bonjour à tous,

Le moment n'aura jamais été mieux choisi pour réévaluer vos besoins en matière de connexion internet. En effet en collaboration avec notre partenaire Communautel, le réseau a bénéficié de nombreuses améliorations l'automne dernier et les avantages sont multiples. Que l'on parle de la vitesse de connexion qui peut maintenant rivaliser avec les fournisseurs majeurs, du tarif mensuel aussi bas que \$30.00 par mois et ce, pour une navigation illimitée, ou du service à la clientèle personnalisé fourni par Communautel. Il va s'en dire voici une offre à ne pas manquer... .

De plus, soyez informés qu'au cours des derniers jours, Communautel a pris l'initiative de renégocier une entente avec leurs fournisseurs internet afin de majorer la bande passante disponible dans notre municipalité. La capacité totale de notre réseau est maintenant portée à 345 Mb ce qui résulte en une navigation supérieure lors des périodes de pointes.

Soyons branchés... sur Communautel !

Mes plus sincères salutations,

Jacques Lacoste c.m.

Pour rejoindre Communautel: 1- (877) 284-7989
Ce numéro vous permet de laisser un message dans la boîte vocale de Communautel. Cette ligne transmet immédiatement le message vocal sur le courrier électronique de la personne responsable.



CHANGEZ D'AIR!!!



Le programme CHANGEZ D'AIR! vise à réduire la pollution occasionnée par l'utilisation d'appareils de chauffage au bois désuets. Leur remplacement permettra de réduire de façon significative la pollution atmosphérique, le smog hivernal ainsi que les maladies cardiaques et respiratoires.

La Municipalité a adhéré au programme et a réservé une enveloppe globale de 4500\$ pour le retrait ou le remplacement de votre vieil appareil de chauffage au bois. Nous offrons donc une remise de 150\$ aux 30 premiers citoyens qui désireront remplacer leur vieil appareil. Le programme sera disponible à compter de **mars 2016**.

La première édition du programme CHANGEZ D'AIR a permis des réductions des émissions de particules fines estimées entre 271 et 440 tonnes métriques, nocives pour la santé humaine et pour l'environnement.

Nous croyons que tous ces petits gestes sont importants pour la qualité de notre air et espérons que vous serez nombreux, au moins 30, à profiter de cette occasion!

Pour plus d'informations consultez le site www.changezdair.org

Si vous avez des questions : sans frais 1(855) 702-7573

À noter : vous devez être accepté au programme avant de faire votre achat

Programme d'aide à la famille – couches lavables

Saviez-vous que la Municipalité subventionne le programme d'aide à la famille en matière d'achat de couches lavables, lequel est géré par l'organisme « La Mèreveille, centre de ressources périnatales »? Ce programme aide les parents qui optent pour l'achat de couches lavables plutôt que des couches jetables.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec cet organisme au numéro sans frais (866) 623-3009 ou en visitant le site Internet :<http://www.telebecinternet.com/mereveille>.

En suivant le chemin qui s'appelle plus tard, nous

Arrivons sur la place qui s'appelle jamais!

Senèque

Horticulture

Le mois d'avril est à nos portes; le soleil, les oiseaux et les flaques d'eau viennent nous réjouir enfin! Au printemps, préparez vos outils, beaucoup de travaux attendent le jardinier:

- enlever les protections hivernales et réparer les végétaux endommagés;
- tailler les rosiers rustiques avant que les feuilles se développent;
- enlever le feuillage mort des vivaces et des graminées;
- procéder à la transplantation d'arbres et d'arbustes;
- appliquer l'huile de dormance sur vos fruitiers et autres sujets fragiles aux insectes;
- retourner le tas de compost domestique.



Savez-vous qu'il est très dommageable de faire brûler votre gazon? En plus de risquer de faire appel à votre service d'incendie, vous détruisez la micro-faune du sol. Ces micro-organismes sont essentiels à l'équilibre de votre pelouse; ce sont eux qui décomposent la matière organique. Alors, soyez patients et laissez en place les feuilles mortes et autres résidus compostables. Ainsi, vous nourrissez votre pelouse et ses habitants et vous vous épargnez bien des efforts et des soucis! Ce sera votre nouveau défi pour célébrer le Jour de la Terre.

Isabelle Hébert, hortultrice



Le Centre d'Aide Personnes Traumatisées Crâniennes et Handicapées Physiques Laurentides est un organisme communautaire qui œuvre auprès des personnes victimes d'un traumatisme craniocérébral ou vivant avec un handicap physique. Notre mission est de favoriser l'intégration sociale de ces personnes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatifs et communautaires divers. Si vous-mêmes ou un de vos proches vous vous reconnaissez dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 1-888-431-3437.



Le 9 mars avait lieu à Rivière-Rouge, la dernière consultation publique sur le projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2016-2020 des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays d'en Haut.

Ce plan doit répondre aux exigences gouvernementales en gestion des matières résiduelles. Voici les objectifs qui ont été fixés pour notre région :

1. Réduire de 15% les matières résiduelles éliminées par municipalité par rapport à l'année de référence 2013 avec un seuil minimal de réduction à 700 kg/habitant/année.
2. Recycler 70% du papier, carton, plastique verre et métal.
3. Recycler 60% des matières organiques putrescibles.
4. Poursuivre les efforts de réemploi et de recyclage pour valoriser au moins 80% des résidus de béton, de brique et d'asphalte.
5. Recycler 60% des résidus de construction, rénovation et démolition du segment du bâtiment.

N'oublions pas que recycler, c'est payant!

VIDÉO «LA MACAZA D'HIER À AUJOURD'HUI»

Le Ptit Gars du Nord, Daniel Brosseau de Mont-Laurier en collaboration avec Benoit Thibeault et Christine Macias, ont réalisé bénévolement une vidéo inédite de La Macaza en photos ancestrales et en mettant en valeur le territoire et ses bâtiments patrimoniaux qui témoignent encore aujourd'hui de notre passé.

A ce jour, plus de mille visionnements ont été inscrits sur YouTube en moins de trois semaines. La popularité de cette vidéo originale a dépassé toutes les attentes en peu de temps et a suscité beaucoup de fierté et d'émotions.

Sur une trame musicale de circonstance, l'Automne (petit adagio) de Glazounov et Forentine Sunset de Mario Nascimbene, cette vidéo vous plongera au cœur de notre histoire et de notre patrimoine au sein du comté d'Antoine-Labelle.

Il est aussi prévu de réaliser une deuxième partie de ce projet en 2017 afin de couvrir d'autres dimensions de notre histoire. Nous vous invitons à visionner et commenter cette réalisation bénévole à l'adresse suivante et aussi à visiter la page Facebook de «L'histoire de Mont-Laurier et du comté d'Antoine-Labelle», vous y trouverez une corne d'abondance de photos historiques: https://www.youtube.com/watch?v=PjAhI5WbIZ8&feature=youtube_gdata

La vidéo figure aussi au palmarès des Villes vedettes à l'adresse suivante : <http://www.villevedette.com/canada-quebec-ville-de-la-macaza-journal-social-youtube-en-vedette.html>

Bon visionnement

A	E	R	O	P	O	R	T	R	C	H	E	M	I	N
Z	T	E	B	O	R	O	W	A	H	O	T	E	L	G
A	B	E	G	L	I	S	E	L	A	C	O	O	E	I
C	H	U	T	E	S	D	E	I	A	B	H	L	S	T
A	V	I	O	N	I	E	U	T	R	O	T	I	S	E
M	U	N	I	C	I	P	A	L	I	T	E	E	A	O
I	T	E	L	A	G	A	R	A	G	E	M	N	R	U
T	N	O	P	I	O	N	N	I	E	R	S	N	D	E
C	L	A	I	R	A	N	G	C	A	C	H	E	O	L
H	N	M	A	I	R	E	O	C	H	A	U	D	U	L
E	V	V	I	E	A	U	C	E	D	R	E	S	B	E
L	S	E	H	C	U	R	P	I	N	S	I	A	L	T
L	E	C	O	L	E	T	L	E	O	N	U	C	E	T
H	P	O	S	T	E	R	U	I	S	S	E	A	U	E
K	O	Z	I	N	S	K	I	P	O	M	P	I	E	R

MOT CACHÉ

PREMIER COMMERCE À LA MACAZA
DE 11 LETTRES

AEROPORT	LESSARD
MAIRE	MACAZA
AVION	METHOT
BAIE	MITCHELL
CACHE	MUNICIPALITE
CEDRES	OUELLETTE
CHAUD	PEU
CHEMIN	PINS
CHUTES	PIONNIERS
CLAIR	POMPIER
DEPANNEUR	PONT
DOUBLE	POSTE
EAU	PRUCHES
ECOLE	RANG
EGLISE	RUISSEAU
EOLIENNE	TORTUE
GALET	VIE
GARAGE	WOROBETZ
GITE	
HOTEL	
KOZINSKI	
LA	
LAC	
LEON	

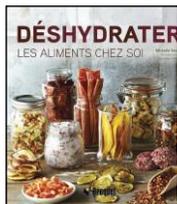
(Composé par Christine Macias)



L'Affaire Aurore Gagnon : le procès de Marie-Anne Houde
ÉRIC VEILLETTE

Résumé

Après une pièce de théâtre, deux films et quelques romans, le public n'a toujours pas eu droit à l'histoire complète sur l'affaire Aurore Gagnon. En redonnant vie au dossier judiciaire, l'auteur fut en mesure de découvrir des éléments inédits. Le 12 février 1920, le corps d'Aurore Gagnon, que le folklore a virtuellement adoptée comme l'enfant martyre de notre histoire juridique et culturelle, était retrouvé dans la maison de ses parents à Ste-Philomène-de-Fortierville. L'autopsie pratiquée par le Dr Albert Marois révéla la présence de 54 plaies. Aucune n'était mortelle. En étudiant le dossier judiciaire conservé aux Archives nationales du Canada, l'auteur a constaté certaines contradictions avec les récits que le milieu culturel nous a réservés depuis maintenant 96 ans. La face cachée de ce crime est enfin accessible à tous. En reconstituant le procès de Marie-Anne Houde à partir des transcriptions sténographiques, Éric Veillette nous permet de mieux comprendre cette grande cause judiciaire. En se glissant dans la peau de l'un des douze jurés, le lecteur pourra se donner le temps d'assister aux véritables témoignages et d'en étudier les moindres détails. La question de l'aliénation mentale, qui a causé un impressionnant revirement de situation, n'est d'ailleurs pas sans rappeler certains de nos procès contemporains. En conclusion, après être le premier à présenter intégralement les directives du juge Louis-Philippe Pelletier au jury - un document ignoré jusqu'ici - l'auteur revient sur les comparaisons à faire entre les différentes versions que la culture populaire nous a réservées depuis 1921. Éric Veillette, qui se passionne pour les dossiers judiciaires afin de nous faire revivre les procès les plus marquants de notre patrimoine judiciaire, nous a récemment présenté L'affaire Denise Therrien (2015) et L'affaire Dupont (2014).



Déshydrater les aliments chez soi
MICHELLE KEOGH

Résumé

Déshydrater les aliments chez soi est un manuel pratique pour transformer des denrées périssables - fruits, légumes, viandes, herbes et autres - en un éventail de merveilles nourrissantes. Il vous guide tout au long du processus de déshydratation et vous propose 100 recettes délicieuses, de même que des conseils. Conseils avisés et instructions étape par étape vous assurent un résultat parfait, la première fois. Et chaque fois. Déshydrater des aliments chez soi est l'une des plus savoureuses façons de se garder en santé. Le mécanisme est simple. Un déshydrateur élimine l'eau des aliments grâce à une température faible et à un ventilateur. Les saveurs se marient tout en s'intensifiant et toutes les qualités nutritives sont préservées. Il est donc facile d'obtenir des collations satisfaisantes dans un régime alimentaire cru ou sans gluten, ou de surveiller l'ingestion de sucre. Vous pouvez éviter les colorants et les arômes artificiels en exerçant un contrôle total sur ce que vous mangez, tout en économisant. Déshydrater les aliments chez soi rend les choses plus faciles.



6 avril de 14h00 à 15 h 00
Rendez-vous à la salle communautaire
Bienvenue à tous!

La Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides (CDCHL) s'intéresse aux services communautaires disponibles dans chacune des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle.

Ce travail de recensement leur a permis de réaliser certains outils, dont le bottin des ressources et la cartographie complète de la MRC. À partir de cette vaste recherche, ils ont créé une cartographie des services communautaires pour chacune des municipalités.

Lors de cette rencontre, ils vous présenteront leur mission, la cartographie personnalisée de notre municipalité, en plus de leur donner l'opportunité de mieux saisir les réalités et les besoins des gens de chez-nous.

Leur préoccupation principale est le bien-être des citoyens et ensemble ils pourront contribuer à l'amélioration de notre condition de vie en favorisant un service de proximité plus étroit.

Soyez au rendez-vous : pour entendre et partager!



La rivière de la Diable au temps de la drave : causerie multimédia

**le 27 avril à 18 h 30
à la salle communautaire**

Une causerie animée qui invite à revivre une importante page d'histoire du parc : l'époque des bûcherons et des draveurs. Certains participants auront la chance de manipuler quelques outils utilisés à l'époque, tels qu'un godendard et une gaffe!

De plus, vous aurez aussi l'occasion de rencontrer Napoléon, un personnage haut en couleur!

Les gardes-parc naturalistes ont en moyenne une vingtaine d'années d'expérience en animation donc très qualifiés.

Atelier animé par un naturaliste de la Sépaq. (durée 1 heure)

Le café sera servi et quelques petites gâteries.

Organisé par : Angélique Durand-Sauriol, Jeanne Zdyb et Pierrette Charette



Organisée par
**LES MAIRESSES ET MAIRES
LA VALLÉE DE LA ROUGE**
En collaboration avec

**Mardi 12 avril
13 h 30 à 19 h 30**



au
Centre sportif et culturel
de la Vallée de la Rouge
1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE

Ce n'est ni la taille,
ni le poids,
ni les muscles,
ni la beauté qui font
qu'une personne
est grande.
C'est le cœur
et l'humilité.

Plaisir des yeux / Sept' Hanou



Les Joyeux Macaziens en avril



Cartes du lundi.... le 4, 11, 18 et 25 à 19 h 00
Activités du jeudi ... le 14, 21 et 28 à 13 h 00
Billard jeudi à 13 h 00

Dîner Pizza..... jeudi le 21 à 12 h 00



Calendrier des évènements

6 avril : Rencontre – services communautaires 14 h
11 avril: séance ordinaire du conseil municipal
27 avril Café rencontre

*Quand tu vis dans le présent
tu vis vraiment ta vie
Tu n'es pas empêtré dans ce qui
pourrait avoir été
ou ce qui pourrait être.
(Veronica Palmer)*

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**

3, rue Desmarceaux,

La Minerve (Québec) J0T 1S0

Téléphone (819) 274-2660

Email : ebtv258@hotmail.com

